

Suivre un étudiant M1 M2E - stage d'observation et de pratiques accompagnées (SOPA)

FICHE REPÈRES

Maître de stage d'un étudiant lauréat en M1 M2E

Lors de son année de M1 M2E, l'étudiant effectue plusieurs stages en établissement scolaire dans la ou les classes d'un enseignant titulaire qui sera son maître de stage.

Missions du maître de stage :

Aider le stagiaire à observer, analyser puis expérimenter la mise en œuvre de:

- l'accueil des élèves,
- la sécurisation de leur enseignement,
- la planification de l'enseignement
- la présentation de situations d'apprentissage
- la conduite des activités (transition, régulation, adaptation, différenciation, évaluation, remédiation)
- la mise en pratique de la transposition didactique

Adapter les modalités de travail avec le stagiaire en fonction des besoins de ce dernier

- **Observation** (à partir d'un cadre défini par l'ISFEC Île-de-France, le maître d'accueil détermine en fonction du contexte les axes d'observation, puis oriente le regard du stagiaire sur des objets circonscrits) et ce, dans ses classes ou celles de collègues en fonction des objectifs et en concertation avec le référent universitaire. En fonction du contexte, il sera également judicieux d'aborder la préparation des différentes instances de l'établissement (conseils de classe, équipes de suivi de scolarisation, équipes éducatives, concertations...) et d'assister à minima à l'une d'elles.
- **Co-élaboration** : permettre progressivement au stagiaire de percevoir la nécessité d'anticiper une action située (temps, diversité des élèves, progression/programmation, modalités et critères d'évaluation...) et référée à des attentes institutionnelles. Repérer les incontournables d'une préparation écrite (objectifs de la séance, compétences visées matériel, modalités de travail, découpage temporel et rythme des activités, réflexion et écriture des consignes et conditions leur passation, activités de l'enseignant...).
L'ensemble de ces éléments fera l'objet d'un travail d'analyse et d'explorations didactiques et pédagogiques à l'ISFEC Île-de-France.
- **Animation partagée** : en fonction des compétences repérées, confier progressivement au stagiaire tout ou partie d'une séance afin de développer les gestes du métier tels que :
 - Accueil des élèves (accueil humain et administratif)
 - Recontextualisation de la séance (rappel de ce qui a été abordé, appris...)
 - Lien de ce qui a été vu avec la séance à venir
 - Présentation des objectifs de la séance

- Mise au travail des élèves : passation de la consigne et vérification de la compréhension de cette dernière, trace laissée
- Accompagnement du travail d'un groupe ou de l'ensemble des élèves
- Temps de régulation d'un groupe ou de la classe
- Temps de mise en commun
- Gestion du changement d'activité
- Temps d'évaluation (en fonction des modalités initialement prévues)
- Synthèse de la séance

Il conviendra de veiller particulièrement à mettre en œuvre les quatre piliers de l'apprentissage (attention, engagement actif, feedback, consolidation).

- **Temps d'analyse en commun :**

- Relecture des éléments collectés (observations réalisées menant au travail métacognitif de l'enseignant)
- Reprise des objectifs, écart entre prévu et réalisé, travail sur les productions des élèves, les évaluations, les appréciations
- Mise en lumière des compétences professionnelles en cours de développement
- Projection et co-établissement des nouveaux objectifs de travail

Permettre au stagiaire de situer le développement de ses compétences professionnelles au regard du référentiel métier à l'issue du stage

Bilan final du maître de stage, à partir d'un document fourni par l'ISFEC Ile-de-France, permettant de mettre en évidence les compétences professionnelles développées et leur niveau d'acquisition sous la forme d'un court rapport à l'issue du stage. Ce bilan est interne à l'ISFEC Ile-de-France.

QUELLE GRATIFICATION ?

- **La carrière** : être maître de stage présente un avantage indéniable pour l'évolution de votre carrière puisqu'il certifie de votre engagement dans l'accompagnement des jeunes professeurs. Une attestation de mission vous sera délivrée en fin d'année scolaire. A charge pour vous de la déposer sur I-Prof.
- **La rémunération** n'est pas encore signifiée par le ministère (si l'on se base sur la rémunération avant la réforme, nous imaginons une somme entre 25€ et 50€ bruts par semaine de stage de l'année de professionnalisation et par stagiaire.